

## Vitraux de l'église

J'ai déposé la pièce qui était visible de l'extérieur sur la baie bouchée au dessus de la sacristie. Cette pièce, comme je le pensais, date du XVIème siècle. J'ai un peu de nettoyage à faire dessus, des résidus de plâtre et de calfeutrement, et je vous la rapporterai la prochaine foi.

Anne-Marie BESNARD



## Compteurs d'eau

Les compteurs d'eau seront (sous réserve) relevés les

**lundi 27 et mardi 28 août 2012**

Si le compteur est à l'intérieur de la maison et que vous êtes absent ces jours-là, laissez la clé à un voisin ou prenez contact avec le délégué communal à l'eau, vice-président du syndicat de Bonneval, Monsieur René LEBAT (03 26 81 94 10)

## Ecole de musique

Téléchargement du formulaire d'inscription :

[http://www.cc-briechampenoise.fr/images/stories/fiche\\_inscriptionEMI.pdf](http://www.cc-briechampenoise.fr/images/stories/fiche_inscriptionEMI.pdf)

	INTITULE	Durée par semaine	Montant annuel	Montant trimestriel
	Eveil et initiation musicale (4 à 8 ans)	45 min	75 €	25 €
	Instrument enfant. Formation musicale	30 min/1h30	357 €	119 €
	Instrument enfant. Formation musicale + participation aux harmonies associative de la CCBC	30 min/1h30	285 €	95 €
	Instrument seul (adulte )	45 min	270 €	90 €
	Instrument adulte. Formation musicale	45 min	444 €	148 €
OPTIONS	Orchestre - Atelier (Enfant ou adulte)	1h30	45 €	15 €
	Instrument supplémentaire (enfant)	30 min	150 €	50 €
	Instrument supplémentaire (adulte)	45 min	225 €	75 €



# La Gazette du Vézier

9 juillet 2012

N° 122

## A vos agendas

**Samedi 14 juillet** Jeux et rondelle

**Jeudi 19 juillet** Relevé des compteurs d'électricité

**Lundi 27 et mardi 28 août** Relevé des compteurs d'eau

**Samedi 1er et dimanche 2 septembre** Fête du village

## 14 juillet - fête nationale

16h00 Après-midi récréative

Jeux divers – tombola

19h00 On partage la rondelle, offerte par la mairie

Saucisson, fromage, tarte



## Compteurs électriques

Veillez nous faciliter l'accès à votre compteur le :

**Jeudi 19 juillet 2012**



Nous pourrons ainsi facturer vos consommations réelles et vérifier le bon fonctionnement de votre compteur.

En cas d'absence,

Vous pouvez relever vous-même les chiffres figurant sur votre ou vos compteurs. Pour plus de facilité, utilisez le carton auto relevé déposé dans votre boîte aux lettres par l'entreprise prestataire LS SERVICES lors de son passage.

Vous pouvez alors nous les communiquer :

Soit en appelant le serveur vocal au N° indigo 0820 333 433. 0,118 € /min)

Soit en nous renvoyant la carte T par courrier

Soit par internet sur les sites : <https://relevermoncompteur.erdfdistribution.fr>

Mairie du Vézier : permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 et tous les lundis de 14h00 à 19h30 (élu de 18h00 à 19h30)

tél. : 09 60 00 20 44 - fax : 03 26 81 94 26

Maire : 03 26 81 94 13 ou 06 88 83 18 11

adresse électronique : [mairie.vezier@orange.fr](mailto:mairie.vezier@orange.fr)

Site : <http://vezier.jimdo.com>

Liste de diffusion : [vezier@yahoogroupes.fr](mailto:vezier@yahoogroupes.fr)

